



Sion, juillet 2019

CERTIF-INFO

ASSOCIATION ROMANDE POUR LA CERTIFICATION DES FORETS

INFORMATION AUX MEMBRES CERTIFIES

L'association romande pour la certification des forêts (ARCF)

L'ARCF est membre d'ARTUS, groupe de certification forestière suisse. Elle regroupe presque tous les propriétaires forestiers romands, à l'exception du Jura bernois et Fribourg.

A la dernière Assemblée générale de l'ARCF, M. Jean Wenger, secrétaire, et Didier Adatte, vice-président, ont remis leur mandat. Ils sont tous deux remerciés pour leur engagement en faveur des intérêts des propriétaires dans le cadre de la certification. Le comité de l'ARCF se compose dorénavant comme suit :

- Wuarchoz Didier, directeur de la Forestière; président
- Beer Roger, Chef du secteur forêts et arbres isolés de la DGAN, Genève
- Buchs Henri, membre du comité de ForêtFribourg
- Dubois Jean-Luc, garde forestier de Monthey pour ForêtValais
- Joss Nicolas, chargé d'affaires de ForêtNeuchâtel
- Wahl Dominique, ProForêt
- Giesch Christina, directrice de ForêtValais, coordinatrice (voix consultative)

Le comité se réunit trois à quatre fois annuellement.

Audits internes et externes FSC® et PEFC, contrôle d'ASI

En février 2019, ASI (l'organe de contrôle du FSC) a effectué un audit de vérification. C'est-à-dire qu'ils ont contrôlé si les audits effectués en 2018 par DinCertCo avait été correctement exécutés et évalués. Il ressort de ce contrôle que la base de l'échantillonnage pour les audits internes et externes devrait être le propriétaire de forêt et non, comme pratiqué, le triage forestier. Ce nouveau système résulte en un nombre légèrement plus important d'audits externes, mais une réduction du nombre d'audits internes. Ainsi, a priori, les coûts de la certification devraient rester stables.

Les audits externes sont effectués par DinCertCo. En 2019, deux séries d'audit ont eu lieu : du 20-24 mai et du 1-4 juillet 2019. Les propriétaires suivants ont été audités :

Ville de Genève
Forêt Genève
Triage forestier de Bière
AGFORS, Commune de Le Vaud/Bureau
Triage d'Aubonne-Marchairuz
AGFORS, Commune de Marchissy
AGFORS, Commune de Bursins
Triage forestier de Val Terbi
Triage forestier d'Arzier le Muids, commune d'Arzier-Le Muids
Triage forestier de Montricher, commune de Montricher
Triage forestier de Lausanne, ville de Lausanne
Cantonement de St Sulpice, Commune du Val-de-travers

Les résultats des audits externes, qui se poursuivront tout l'été en Suisse, devraient être connus cet automne.

Les audits internes de l'ARCF seront conduits (B > 1000 ha et C < 1000 ha) : d'ici à cet automne :

Commune du Lieu (B), Triage Risoud 2
Commune du Chenit (B), Triage forestier du Chenit
Etat de Genève (B)
Commune de Nyon (C), Triage forestier de Nyon- St-Cergue
Commune de Pully (C), Triage forestier de Savigny – Lutry
Commune de L'Isle (C), Triage forestier du Pied du Jura
Commune de Savigny (C), Triage forestier de Savigny – Lutry
Commune de Movelier (C), Triage du Haut-plateau
Forêts cantonales (C), Haute Rive

Traitement des bois

La dérogation pour le traitement des bois a été prolongée **jusqu'en août 2020**. Une nouvelle directive FSC est en préparation pour l'utilisation des pesticides basée sur les risques.

Un grand nombre de produits ont été retirés de la vente en Suisse. Veillez à n'utiliser que les produits suivants autorisés par le FSC et le PEFC :

Nom du produit	Fabricant	Substance active
Cyperméthrine	Sintagro AG	Cyperméthrine
Cyperméthrine	Omya AG	Cyperméthrine
Cyperméthrine	Sharda Swiss GmbH	Cyperméthrine
Forester	Arysta LifeScience	Cyperméthrine
Fastac Forst	BASF AG	Alpha-cyperméthrine
Stornanet (filet)	BASF AG	Alpha-cyperméthrine

Veillez à minimiser les traitements autant que possible et à respecter les règles de sécurité (notamment port du masque approprié).

Points de vigilance

Voici quelques problèmes fréquemment rencontrés qui demandent votre attention :

Depuis le 1.4.2018, nous avons de nouveaux numéros de certificats. Veillez à ce que seuls ces numéros soient utilisés sur les factures et décomptes usine de bois certifiés :

Pour le FSC®: TUVDC-FM/COC-300015

Pour le PEFC: DC-FM-000025

Pour toute utilisation de logo sur votre site internet, brochure, flyer, etc, veuillez soumettre votre projet pour approbation à christina.giesch@foretvalais.ch.

Les employeurs sont responsables de la sécurité de leurs employés. Toute entreprise comptant 10 employés ou plus (les saisonniers et temps partiels comptent aussi comme employés), la solution de branche doit être remplie complètement. Les entreprises de moins de 10 personnes doivent elles aussi avoir un système de sécurité simplifié. Vous trouverez de plus amples informations dans l'aide-mémoire, A-103-04Md.

Panneaux

En tant que propriétaire de forêts certifiées membre du groupe ARCF (Romandie) et ARTUS (Suisse), vous avez peut-être placé en forêt un panneau informatif renseignant les visiteurs sur le fait que la forêt dans laquelle ils se trouvent est certifiée.

Nous vous avons proposé il y a quelques années d'acquiescer un tel panneau

Avec l'adhésion au groupe suisse ARTUS, nos numéros de certificat FSC et PEFC ont changé, ce qui nécessite une mise à jour de ces panneaux. A cette fin, nous vous proposons trois solutions :

- Coller en bas du panneau un autocollant de haute qualité que nous vous fournirons gratuitement, de manière à recouvrir la partie contenant les informations obsolètes (exemple en annexe).
- Nous commander un nouveau panneau semblable aux anciens, avec au passage la mise à jour du logo COBS qui vient de changer. Prix entre CHF 35.- et 40.- par pièce, à vos frais.
- Le statu quo n'est malheureusement pas possible, mais vous pouvez évidemment opter pour la suppression des panneaux existants qui ne sont plus conformes.

